



LA FINANCE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rencontre nationale de la TNCDC de juin 2023, présenté par le
comité de la finance sociale et solidaire

**NOTRE POSITION ET
NOTRE PRATIQUE DE
LA FINANCE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**

Ateliers de discussion :

OBJECTIF :

- Valider avec vous notre terrain de jeux

La question que nous vous posons :

Êtes-vous à l'aise avec le positionnement proposé à l'égard de la finance sociale et solidaire?

LORS DE LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS :

Écoute active en prévision de la discussion en sous groupe :

- + Des éléments qui font consensus?
- + Des malaises/désaccord à nommer?
- + Des éléments à ajouter/enlever?
- + Des nuances à apporter?

Co-construction de notre positionnement :



PRÉAMBULE :

La finance sociale et solidaire :

- + Doit se mettre aux services du développement humain et sociétal
- + Doit viser l'augmentation du capital social
- + Doit donner la primauté aux critères non financier
- + Doit mettre au cœur des relations entre prêteurs et emprunteurs des valeurs de réciprocité et de solidarité

Co-construction de notre positionnement :



La finance sociale et solidaire :

- + Ne doit pas être considérée comme une panacée aux enjeux de financement des projets d'innovation sociale portés par les groupes communautaires
- + Ne doit pas servir de prétexte au désengagement de l'état
- + Ne doit en aucun cas financer les groupes communautaires à la mission globale (rôle de l'état)



Co-construction de notre positionnement :

Dans quel contexte et pour quel type de projet communautaire?

La finance sociale et solidaire :

- + Peut être une opportunité de financement, un levier pour l'action collective concertée, dans un contexte de projet (montage financier; début /fin)
- + Doit être envisagée principalement pour soutenir des projets d'acquisition et de rénovations d'équipement et/ou d'immeubles (sociaux, collectif, communautaire);
- + Doit être appréhendée comme une source de financement de dernier recours, pour limiter aux maximums l'endettement du groupe porteur de l'initiative;

Co-construction de notre positionnement :

Dans quel contexte et pour quel type de projet communautaire?

La finance sociale et solidaire :

- + Doit être envisagée en complémentarité avec d'autres sources de financement (publics, autofinancement, dons, activités philanthropiques, etc.);
- + Ne doit jamais ou presque être envisagée pour financer les opérations courantes d'un projet et/ou d'un organisme;
- + L'utilisation d'outils de la finance sociale et solidaire nécessite d'être prêt pour de l'investissement privé et d'être bien accompagné

LES

RECOMMANDATIONS /

PROPOSITIONS

Les enjeux :

- + Des fonds de finance sociale difficilement accessibles pour les projets portés par l'action communautaire (formulaire, vocabulaire, certains critères);
- + Un écosystème peu connu et peu accessible pour les groupes d'AC;
- + Un écosystème d'accompagnement qui connaît et reconnaît peu l'action communautaire;
- + Des outils financiers qui marchandises la pauvreté
- + Des pratiques d'évaluation des impacts pas toujours aux services des organisations



Les propositions/recommandations :



- + Reconnaître et soutenir les CDC dans l'écosystème d'accompagnement de projets collectifs concertés
- + Assurer un accompagnement des organisations, pour que ces derniers puissent s'y retrouver dans l'écosystème d'accompagnement et de financement;
- + Renforcer l'écosystème d'accompagnement afin qu'ils connaissent et comprennent la spécificité des groupes d'ACA et à terme qu'ils puissent les soutenir dans l'élaboration de leur projet;
- + Consolider nos liens et nos collaborations avec les acteurs nationaux de l'écosystème, afin de développer une stratégie en amont pour que les groupes d'ACA aient réellement l'opportunité de profiter des fonds et outils financiers disponibles.

Les propositions/recommandations :



- + S'assurer qu'il y ait une plus grande représentativité des acteurs de l'ACA sur les comités d'analyse ou d'attribution des fonds.
- + Pour respecter le fonctionnement de l'AC (gouvernance, temps et rythme de l'action collective), penser à l'opportunité d'avoir des fonds dédiés ou réservés à l'AC avec des critères et des modulations qui lui correspondent;
- + Considérant :
 - + qu'il est nécessaire de faire barrage à des outils financiers comme les obligations à impact social
 - + Qu'il est nécessaire de soutenir et de financer des processus d'évaluation participatif et axée sur l'apprentissage.

Nous appuyons la [Déclaration de Montréal sur l'évaluation et la mesure d'impact social](#)